

COMMUNE  
de  
BIEVRE



AVIS A LA POPULATION

Mesdames, Messieurs,

Comme les années précédentes, les services communaux procéderont au ramassage de votre sapin de Noël du 11 au 13 janvier 2021 dans les différentes sections de la Commune.

C'est avec plaisir que nous annonçons notre passage les :  
Lundi 11 janvier 2021 à Bièvre, Bellefontaine et Petit-Fays  
Mardi 12 janvier 2021 à Oizy, Baillamont, Gros-Fays, Six-Planes, Cornimont et Monceau  
Mercredi 13 janvier 2021 à Graide, Graide-Station et Naomé.

Les sapins, dépourvus de toute décoration et des mottes de terre éventuelles, seront déposés en bordure de voirie avant 8 heures du matin.

Les sapins ne seront pas repris lors des collectes de déchets ménagers ou d'objets encombrants. Ils pourront, par contre, être déposés au parc à conteneurs de la « Maltournée » à Six-Planes.

Ne sont pas concernés par ce ramassage, les stocks invendus des pépiniéristes.

L'Administration Communale vous remercie de votre collaboration.

A Bièvre, le 04 janvier 2021

Le Directeur Général,

Olivier BRISBOIS

Par le Collège,



Le Bourgmestre ff,

Michaël MODAVE